

COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 09 MARS 2015

L'an deux mil quinze le neuf Mars à dix-neuf heure

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean Luc JANNIN maire

**Etaient présents** : Mme Micheline BETAILLE ; Mme Isabelle GAUTHERON ; Mr Jean Luc JANNIN ; Mr Guillaume LEBRASSEUR ; Mme Catherine LE DAVAY ; Mr Jean-Pierre POLUS ; Mme Lynda PREJEAN ; Mr Maxime VERCROYSSSE ; Mme Valérie DIEMERT

**Absents excusés** : Mr Stéphane BIANCIOTTO qui a donné pouvoir a Mr Jean Luc JANNIN

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Mr Guillaume LEBRASSEUR

**Ordre du jour :**

Approbation du précédent compte rendu

Délibération adoptant le Compte de Gestion 2014

Délibération adoptant le Compte administratif 2014 de la commune

Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2014

Vote du Budget Primitif 2015

Délibération désignant un délégué suppléant au Comité Syndical du Syndicat mixte du PNR

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Xavier Waegell

Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention au PNR pour l'enfouissement des réseaux

Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention au Département CG78, ERDF et France Telecom pour l'enfouissement des réseaux

Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec le CIG pour un groupement de commande pour les assurances

**Questions diverses**

Démission de madame Catherine MICHEL du conseil Municipal

Demandes de subvention par l'association du Foyer Rural de Saint Forget, l'AFSEP, Mission Locale Intercommunale de Rambouillet, SARRAF

Date de sortie du prochain Ferréolien

Courrier de Mme Delphine Giaichecca

Changement d'horaire des collectes de Déchets du SIEED

Cérémonie FNACA le 19 mars 2015 à 9h15

SIRYAE

Tableau présence Elections Départementales du 22 et 29 mars 2015

Très Haut Débit

Logement communal

Présentation du Parc dans les conseils municipaux

Point sur les travaux

**Ajout des points suivants**

Mr le maire obtient l'unanimité du conseil Municipal pour ajouter les points suivants :

Demande de report de la délibération du vote du Budget 2015 au conseil municipal du 30 mars 2015

Délibération désignant un membre au CCAS suite à la démission Mme Catherine MICHEL

Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Jean Luc GRASSET

Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention exceptionnelle de l'état pour l'enfouissement des réseaux

**Approbation du précédent compte rendu**

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité

**Délibération adoptant le Compte de Gestion 2014**

Délibération adoptant à l'unanimité Le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2014 dont les écritures sont conformes à celle du compte administratif pour le même exercice.

**Délibération adoptant le Compte administratif 2014 de la commune**

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.1612-12,

Après s'être faite présenté, pour l'exercice 2014, tous les documents budgétaires de la commune, le Conseil Municipal examine le Compte de gestion dressé par l'Ordonnateur,  
Considérant que les finances de la commune ont été normalement administrées durant l'exercice budgétaire,  
Considérant que toutes les dépenses et toutes les créances ont été enregistrées,  
Monsieur le Maire se retire,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** le Compte Administratif 2014 du budget qui s'établit comme suit :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice :	376 366.82
Recettes de l'exercice :	475 011.03
Excédent de fonctionnement exercice:	98 644.21
Excédent reporté 2013	182 905 86
Résultat exercice 2014	281 550.07
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses de l'exercice :	100 261.01
Recettes de l'exercice :	529 443.20
Excédent d'investissement de l'exercice:	429 182.19
Déficit reporté 2013	224 540.41
Résultat exercice 2014	204 641.78
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>	486 191.85

**DONNE ACTE** au Maire de la présentation faite du Compte Administratif 2014 tel que résumé ci-dessus,  
**DONNE** quitus au Maire pour sa comptabilité administrative en 2014 du budget de la communauté de communes,  
**CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion du Receveur Municipal relatives au report à nouveau, aux opérations de l'exercice et au résultat de clôture de l'exercice,  
**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,  
**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

#### **Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2014**

Compte tenu des résultats 2014 pas d'affectation des résultats

#### **Vote du Budget Primitif 2015**

Report de la délibération du vote du Budget 2015 au conseil municipal du 30 mars 2015

#### **Délibération désignant un membre au CCAS suite à la démission Mme Catherine MICHEL**

Suite à la démission de Mme Catherine Michel, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un conseiller au sein du CCAS, Madame Catherine LEDAVAY se porte candidate. Madame Catherine le Davay est élue à l'unanimité comme membre au CCAS

#### **Délibération désignant un délégué suppléant au Comité Syndical du Syndicat mixte du PNR**

Suite à la démission de Mme Catherine MICHEL, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant au Comité Syndical du Syndicat mixte du PNR. Mr Guillaume LEBRASSEUR se présente comme titulaire, Mr Maxime VERCROYSSSE se présente comme suppléant.

Mr Guillaume LEBRASSEUR est élu titulaire au Comité Syndical du Syndicat mixte du PNR et Mr Maxime VERCROYSSSE son suppléant.

Délibération adoptée à l'unanimité

#### **Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Xavier Waegell**

Après lecture, Mr le maire est autorisé à signer la convention

Délibération adoptée à l'unanimité

#### **Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention avec Jean Luc GRASSET**

Après lecture, Mr le maire est autorisé à signer la convention

Délibération adoptée à l'unanimité

#### **Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention au PNR pour l'enfouissement des réseaux**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'aide financière du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour les opérations d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public.

Monsieur le Maire présente le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux aériens de la Rue des GRANDS PRES

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le programme de travaux d'enfouissement des réseaux aériens Rue des PEUPLIERS (réseaux ERDF, ORANGE, éclairage Public avec fourreaux Haut Débit)

Considérant la nécessité de poursuivre l'enfouissement des réseaux aériens sur la commune,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public concernant la Rue des Grands Près d'un montant prévisionnel de 117 442 euros HT.

**SOLLICITE** du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse une subvention au taux de 60 % dans la limite de la dépense subventionnable autorisée, soit 115 000 euros pour l'opération d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public concernant la Rue des Grands Près,

**S'ENGAGE** à assurer le financement des dépenses restant à la charge de la commune,

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant la notification de la subvention,

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

#### **Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention au Département CG78, ERDF et France Telecom pour l'enfouissement des réseaux**

Monsieur le maire présente le projet d'enfouissement des réseaux rue des grands Près et précise que les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil General, ERDF et France Télécom.

Il présente le dossier de demande de subvention et invite le conseil municipal à l'examiner.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avant-projet d'enfouissement des réseaux Rue des Grands Près,

Vu le programme départemental de subvention d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication,

Le conseil municipal ; après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications concernant la rue suivante : Rue des Grands Près,

**SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles pour ces travaux auprès du Conseil Général, d'ERDF – autorité concédante et de France Télécom,

**S'ENGAGE** à assurer le financement du programme de travaux précité s'élevant à un montant total de 117 442 euros HT et la TVA correspondante,

**S'ENGAGE** à inscrire les sommes correspondantes au budget communal, exercices 2015 et suivants, article 2151 section d'investissement,

**AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

#### **Délibération autorisant Mr le maire à demander une subvention exceptionnelle de l'état pour l'enfouissement des réseaux**

Délibération adoptée à l'unanimité

#### **Délibération autorisant Mr le maire à signer la convention avec le CIG pour un groupement de commande pour les assurances**

**Vu** la convention constitutive du groupement de commandes pour les assurances IARD,

**Considérant** l'intérêt de rejoindre ce Groupement de commandes, pour la période 2016-2019, en termes de simplification administrative et d'économie financière,

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :**

Décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances IARD pour la période 2016-2019,

#### **Questions diverses**

##### **Démission de Madame Catherine MICHEL du conseil Municipal**

Monsieur le maire rend lecture du courrier de démission de Mme Catherine MICHEL son poste de Conseillère municipale, puis Mr le maire fait lecture du courrier d'acceptation de la Préfecture.

**Demandes de subvention** par l'association du Foyer Rural de Saint Forget, l'AFSEP, Mission Locale

Intercommunale de Rambouillet, SARRAF

Subvention accordée au Foyer Rural

**Date de sortie du prochain Ferréolien** : Sortie prévue fin Mars

**Courrier de Mme Delphine Giaichecca** : Mr le maire rend lecture du courrier reçu en mairie suite à des désordres lors de la location de la salle communale dans le jardin de Mme Delphine Giaichecca.

**Changement d'horaire des collectes de Déchets du SIEED** : A partir du 1<sup>er</sup> mars 2015 les bacs verts et jaunes seront ramassés en un seul passage entre 5h15 et 15h le jeudi matin.

**Cérémonie FNACA** le 19 mars 2015 à 9h15. Mr le maire demande que quelques conseillers municipaux puissent être présents

**SIRYAE** : Le SIRYAE a comme projet de faire baisser le taux de calcaire présent dans l'eau en installant un traitement par décarbonatation. Les adoucisseurs d'eau ne seront plus nécessaires.

**Tableau présence Elections Départementales du 22 et 29 mars 2015.** Mr le maire rappelle les besoins sur les tranches horaires libres

**Très Haut Débit** : Mr Guillaume le Brasseur se propose de faire partie de la commission THD à la CCHVC

**Logement communal** : Le logement est remis à la location après avoir été rénové par Pascal

**Présentation du Parc Naturel Régional dans les conseils municipaux** : une présentation est prévue lors du prochain conseil municipal

**Point sur les travaux** : Un expert nommé par le tribunal de Grande Instance de Versailles s'est rendu Rue de la Mairie et nous sommes en attente de son rapport

**Bus de la SAVAC** : Un courriel a été adressé à la SAVAC afin de signaler le déversement fréquent de gasoil sur la chaussée au rond-point st Laurent.

**Prochain conseil municipal** : Lundi 30 Mars 2015 19h

Levée de la séance 21h46

Monsieur Jean Luc JANNIN

Mme Catherine LE DAVAY

Mr Stéphane BIANCIOTTO

Mr Maxime VERCRUYSE

Mr Guillaume LEBRASSEUR

Mme Isabelle GAUTHERON

Mme Micheline BETAILLE

Mme Valérie DIEMERT

Mr Jean Pierre POLUS

Mme Lynda PREJEAN